

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par notre camping, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

### CONDITIONS DE RESERVATION

1. Toute demande de location doit être signée, envoyée et accompagnée d'un acompte dont le montant est fixé ou estimé à 30% du montant total du séjour et des frais précisés sur le contrat.
2. La réservation devient effective et ferme uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception du contrat de location dûment complété et signé. Le client reçoit alors une confirmation écrite par mail (pensez à regarder dans les spams !).
3. Les réservations ne lient le camping, que s'il les a acceptées, ce qu'il est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité et de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner.
4. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est strictement personnelle et ne doit en aucun cas être sous-louée ou cédée sans le consentement préalable du camping.
5. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

#### Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, le camping-car ou la caravane, 1 véhicule, 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

#### Location

1. Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatif.
2. En aucun cas la location ne peut recevoir plus de personnes que la capacité mentionnée dans le descriptif. En cas de déclaration inexacte, le camping se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit et les sommes versées resteront acquises par la société.

#### Frais de réservation

Les frais de réservation et de gestion de dossier sur les locations ou les emplacements de camping sont offerts.

### TARIFS ET TAXES DE SEJOUR

1. Les prix indiqués sont valables pour la saison 2017. Ils correspondent à une nuitée ou à une semaine selon les produits et les périodes. Ils s'entendent en euros, TVA à 10% incluse.
2. La taxe de séjour, fixée et perçue par les collectivités territoriales, est à la charge du locataire et sera payée sur le lieu du séjour. Elle dépend du classement du camping et de sa localité. Elle est établie à 0.55€/jour/personne de plus de 18 ans en 2017 et est entièrement reversée à la commune d'Aydat.
3. Une participation environnementale liée à la fiscalité appliquée aux établissements d'hébergements touristique pour la gestion des déchets est appliquée. Elle est d'un montant de 0.25 € / jour / personne.

### MODALITES DE PAIEMENT

1. Pour les réservations d'un emplacement camping, un acompte de 40 à 60 €, établit selon la durée de location et le nombre de personnes, vous est demandé à la réservation. Le solde doit être payé lors de l'arrivée au camping.
2. Pour les réservations en hébergement locatif, un acompte de 30% du montant total des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé lors de l'arrivée au camping.

### MODIFICATIONS ET ANNULATIONS

#### Droits de rétractation

En vertu de l'article L.121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble de nos services et prestations ne bénéficie pas du délai de rétractation de sept jours pour annuler sa réservation, peu importe que la réservation soit faite par courrier postal, par téléphone ou internet.

#### Modification de votre réservation

1. Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la location, en hausse ou en baisse, notamment en cas de changement des dates de séjour affectant les périodes de tarification de manière totale ou partielle et/ou en cas de changement du nombre d'occupants, devra être signalée au plus tard le jour de l'arrivée.
2. Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping.
3. En l'absence de message de votre part, que ce soit par courrier, mail ou appel, indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la location 24 heures après la date d'arrivée stipulée sur le contrat de location et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

#### Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée retardée, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à une réduction ou un remboursement, quel que soit le motif.

#### Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

#### Annulation du fait du campeur

Toute annulation d'une réservation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du camping.

Si l'annulation intervient dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée prévue dans le contrat, la totalité des arrhes versées seront conservées par le camping.

## **VOTRE SEJOUR AU SEIN DU CAMPING**

### **Horaires de l'accueil**

- En basse saison : de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- En Juillet et Août : de 8h à 12h et de 14h à 19h.

### **Arrivée**

1. Emplacements de camping : les arrivées ont lieu tous les jours à partir de 14h30.

2. Hébergements locatifs :

- En basse saison : tous les jours sauf le dimanche, à partir de 16h jusqu'à 18h.
- En Juillet et Août : les locations se font uniquement à la semaine, du dimanche au dimanche. Le jour de votre arrivée vous serez accueilli de 16h à 19h, et à la remise des clés de votre location, une caution vous sera demandée ainsi que le solde de votre séjour.

3. Une caution de 150 € est exigée pour la location de la tente en bois, la tente lotus ou la tente équipée. Une caution de 300 € est exigée pour la location de la coco sweet, du lodge, du chapiteau ou d'un mobil-home. La caution sera restituée à votre départ après l'état des lieux.

### **Pendant votre séjour**

1. L'habitation est assurée par nos soins. Il appartient au client de s'assurer. Aucune garantie ne couvre votre matériel personnel. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

2. Tous les personnes séjournant au camping doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur et du règlement de la piscine, laquelle peut leur être interdit en cas de non-respect. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes séjournant avec lui ou lui rendant visite. Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Un exemplaire rédigé pourra être remis sur simple demande à la réception. Les règles de vie à l'intérieur du camping sont celles de bon voisinage et du bon sens. Tout manquement à ces règles peut faire l'objet d'une expulsion du camping.

3. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des hébergements locatifs.

4. Les prestations réalisées non incluses au préalable dans le contrat de location (ou omises lors de la rédaction du devis) font l'objet d'une facturation en sus.

5. L'accès à la piscine est autorisé aux clients du camping aux horaires d'ouverture affichés à l'entrée de la piscine. Le short de bain est strictement interdit. La piscine ainsi que les jeux d'enfants sont exclusivement réservés aux campeurs et sont sous l'entière responsabilité des parents. Tout manquement aux règles de sécurité affichées au niveau de la piscine ou de l'aire de jeux peut conduire à une exclusion du camping. Le gérant du camping peut être amené à faire évacuer la piscine et interdire son accès ainsi qu'aux jeux d'enfants en cas de conditions météorologiques défavorables ou de vigilance (orange, vent, etc.) le temps nécessaire. Le camping se réserve le droit d'exclure toute personne du camping en cas de non-respect de ces règles de sécurité, pouvant mettre quiconque en danger.

### **Départ**

1. Les emplacements devront être libérés au plus tard à 12h au jour du départ indiqué sur votre contrat. Tous les déchets devront être ramassés.

2. Les hébergements locatifs devront être libérés au plus tard à 10h au jour du départ indiqué sur le contrat de location. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution sera remise en fin de séjour lors de la remise des clés, déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés lors de l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire suivant le montant des frais à prévoir.

3. Le nettoyage est à la charge du client (aspirateur à votre disposition à l'accueil). Dans le cas où l'hébergement locatif n'aurait pas été nettoyé au moment de votre départ, un forfait nettoyage de 50 € (coco sweet, mobil-home, lodge, chapiteau) ou de 30 € (tente en bois, lotus) vous sera demandé.

4. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au tarif de la nuitée en vigueur.

## **ANIMAUX**

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance de 2 €/jour. Tous les chiens doivent être tatoués et vaccinés. Leur effectif est limité à 2 par location. Le client devra présenter le carnet de vaccination des animaux à jour. Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie ne sont pas acceptés. Les animaux devront être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et sont sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires. Ils sont interdits aux abords de la piscine. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans les hébergements locatifs.

## **LITIGE**

Les litiges éventuels résultant de l'exécution du contrat de location à défaut de règlement à l'amiable seront dévolus au tribunal d'Instance selon les règles de compétence définies à l'article 49 du Nouveau Code de Procédure Civile.

## **DROIT A L'IMAGE**

Vous autorisez expressément et sans contrepartie la SAS P2A Camping Les Volcans à utiliser les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

## **INFORMATIQUE ET LIBERTE**

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles par le camping. Elles seront utilisées uniquement pour le traitement de votre réservation et pour renforcer l'offre de services réservés aux clients du camping. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier en indiquant vos coordonnées.